

RAPPORT D'ACTIVITÉS

1999-2000

DU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS

DES CALACS

**(CENTRES D'AIDE ET DE LUTTE
CONTRE LES AGRESSIONS
À CARACTÈRE SEXUEL**

**RAPPORT D'ACTIVITÉS 1999-2000
DU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES CALACS**

TABLE DES MATIÈRES

OBJECTIF 1 : RÉGIE INTERNE, SERVICE AUX MEMBRES ET FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE

- 1.1 Régie interne
- 1.2 Comités internes
- 1.3 Dossiers particuliers

OBJECTIF 2 : MOBILISER DES PERSONNES ET DES GROUPES DANS LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET SUSCITER DES CHANGEMENTS

- 2.1 Dossier justice
- 2.2 Régionalisation et orientations en matière d'agressions sexuelles
- 2.3 Sensibilisation du public
- 2.4 Autres dossiers

OBJECTIF 3 : APPARTENANCE ET SOLIDARITÉ AVEC LE MOUVEMENT FÉMINISTE ET LE MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE

Introduction

L'assemblée générale de mai 1999 nous avait dotés d'un plan de travail clairement défini, qui départageait davantage le travail consacré au fonctionnement général du Regroupement, du temps mis au développement ou à la poursuite des dossiers principaux :

- Préparation et consultation en vue de la tenue d'un congrès d'orientation
- Poursuite et conclusion de nos démarches pour orienter favorablement les orientations gouvernementales en matière d'agression à caractère sexuel
- Soutien aux centres face aux enjeux de la régionalisation
- Défense des droits des femmes face au système de justice

Le rapport d'activités pour cette année rendra compte de nos réalisations, des dossiers qui stagnent parfois et de ceux qui nous ont permis des avancées significatives. Il se veut donc le portrait de ce que l'ensemble des composantes du Regroupement a réalisé. Plusieurs comités ont été très actifs, des centres ont assumé des tâches sur une base autonome, les travailleuses de la permanence ont été joyeusement «envahies» par plusieurs contractuelles venues apporter leur expertise et leur énergie neuve. Tout cela a permis une effervescence palpable. Certains jours, entre des réunions de comités, des FAX qui déboulaient, des appels de journalistes, et des jugements de la Cour Suprême, nous ne savions plus quel bout de ficelle était le plus pertinent. Malgré tout ce travail nous constatons encore une fois qu'il y a bien plus à faire que ce que nous pouvons réaliser. Ce n'est pas une surprise pour vous !

Les divers bailleurs de fond consacrent encore trop peu d'argent au soutien d'organismes comme le nôtre. Nous avons donc encore une double tâche devant nous lors de l'assemblée générale qui s'amorce : définir par quels moyens nous arriverons à faire reconnaître la nécessité et la pertinence de notre travail, et préciser ce que nous voulons faire cette année, avec l'argent et les ressources que nous avons.

Depuis deux ans nous essayons de cerner mieux le temps que nous pouvons consacrer à chaque tâche, de même que les attentes réelles et réalistes des membres de la collective, quand toutes ensemble nous décidons d'«investir» dans un dossier X ou Y. Le travail cette année a aussi mis en évidence la nécessité de définir davantage les rôles des comités, de la permanence, l'implication à laquelle les centres consentent quand ils s'inscrivent pour une tâche ou votent une proposition. Un tel travail de précision, de priorisation, est toujours à poursuivre, à améliorer.

Nous n'avons pas perdu le cap cette année, mais certaines tâches n'ont pu être réalisées qu'en partie, faute de temps. D'autres restent à poursuivre, en tenant compte que nous en sommes pas maîtresses des agendas de nos partenaires. À la lumière de ce bilan, à vous de décider quels objectifs viser pour 2000-2001.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES CALACS

En 1999-2000

OBJECTIF 1: RÉGIE INTERNE, SERVICE AUX MEMBRES ET FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE

1.1 Régie interne

- ◆ Les centres membres du Regroupement se sont rencontrés à 4 reprises. Nous avons dû remplacer une réunion régulière par la tenue des mini-consultations en préparation du congrès de juin 2000 dont il sera question un peu plus loin. Ces rencontres nous ont permis de faire le point régulièrement sur les dossiers du Regroupement, d'offrir du support et de l'information aux membres, de discuter certains de nos différents et d'élaborer plusieurs positions communes. Pensons aux discussions autour des services d'urgence 24/7 et de la trousse médico-légale, du mandat «régional» des CALACS, du développement des ressources, de la question des orientations gouvernementales encore, des discussions autour de la base d'unité, de la tenue de dossier, etc..
- ◆ Le comité de soutien à la gestion nous a soutenu une fois de plus en réalisant un nouveau mandat d'un an. C'est avec ce comité que la permanence a préparé les réunions régulières tout au long de l'année (préparation et planification), ainsi que l'évaluation annuelle et la proposition de plan d'action. Il s'est vu à 6 reprises durant l'année. De l'avis des trois représentantes des centres, le taux de satisfaction est très grand. Le fait de rencontrer régulièrement la permanence a favorisé une meilleure connaissance des dossiers et une plus grande implication de ces centres, ce qui a leur permis en contrepartie d'offrir plus de support aux travailleuses dans la réalisation de leurs tâches. Certaines propositions sont toutefois présentées à la collective pour simplifier et alléger le fonctionnement du comité de soutien.
- ◆ Un nouveau membre s'est joint à nous, il s'agit du Mouvement contre le viol et l'inceste qui fût d'ailleurs un des membres fondateurs du Regroupement Québécois des CALACS. Nous l'accueillons avec joie.
- ◆ L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 31 mai 1999 et a réuni 35 personnes. Suite à l'assemblée générale une journée de formation a été offerte, sur 4 thèmes : l'art-thérapie, le programme JAVISE offert au centre de Châteauguay, la tenue de dossier et la justice alternative. Il s'agit d'une formule qui remplace le Congrès habituel et veut offrir aux membres des collectives et travailleuses une occasion de ressourcement. L'organisation de cette formation assumée par deux centres s'est déroulée rondement, et les quatre ateliers ont été très appréciés par les participantes.
- ◆ Tel que planifié, l'équipe de la permanence s'est rencontrée à toutes les deux semaines, afin de discuter des différents dossiers du Regroupement. Une discipline profitable qui nous a évité un certain nombre de discussions de coins de porte et des répétitions d'informations. La cohésion et la cohérence y gagnent. Les départs de collègues tant appréciées nous ont fait nous adapter très très vite à la situation et accueillir une nouvelle (ancienne contractuelle)

travailleuse pleine d'énergie à la permanence et donc une nouvelle contractuelle au projet justice. Pour ce qui est du départ de la deuxième travailleuse, on se sert les coudes, on fait plus d'heures et hop! Ça y est! Pour le peu de temps, on a préféré éviter l'engagement d'une autre travailleuse sachant que notre temps trop limité nous empêcherait d'encadrer suffisamment une nouvelle.

- ◆ Une grille d'évaluation des travailleuses a été élaborée et les évaluations auront lieu en mai 2000. Un comité d'évaluation a été mis sur pied et plusieurs centres ont accepté de s'impliquer.
- ◆ Au cours de l'année nous avons revu notre façon de participer aux réunions régulières en se donnant des moyens de poursuivre notre mode de fonctionnement démocratique en prenant soin autant du processus que des résultats. Il reste certes du travail à faire mais nos attitudes ont changé, on se voit davantage aller et on fait notre bout. Une grille d'évaluation de la collective sera faite pour l'an prochain et plusieurs solutions ont été envisagées pour améliorer notre fonctionnement.
- ◆ Devant certains dossiers plus complexes de même que pour faire face à des difficultés internes, plusieurs centres ont fait appel au soutien de la permanence du Regroupement : conflits au sein de l'équipe ou de la collective, besoin de formation ou d'information sur certains dossiers plus pointus, outils d'évaluation, ruptures de contrats de travail, etc. Il était prévu au plan de travail de réaliser cette année un document de réflexion pour les centres, sur le rôle du Regroupement dans les situations de conflits. Le travail est en cours et se poursuivra l'an prochain.
- ◆ Des demandes de subvention ont été adressées à plusieurs instances ainsi que les rapports qui en découlent :

Après du ministère de la Santé et des Services sociaux (Service de soutien aux organismes communautaires)

Après du ministère de l'Éducation (Programme de soutien aux organismes en éducation populaire)

Après du ministère fédéral des Ressources humaines (Programme promotion de la femme)

Après du SACA (Soutien à l'action communautaire autonome) pour une subvention de consolidation en 1998-1999

Après de la fondation des femmes canadiennes

Des modifications dans les programmes ou les formulaires de demandes de subvention entraînent souvent un surcroît de tâches important à ce niveau. Le suivi de ces demandes de subvention auprès des divers fonctionnaires, la participation à des pressions politiques auprès des bailleurs de fond pour dénoncer le sous-financement, les rapports toujours plus exigeants à remplir, les diverses démarches de concertation sur la question du financement des regroupements nationaux ou de nos groupes-membres, de quoi s'occuper tout au long de l'année! Tout cela sans que notre financement de base soit plus stable qu'avant, ni récurrent bien sûr. Au contraire même, puisque le financement antérieur en provenance de PPF est devenu du financement d'«Initiatives», que le PSEPA et le SACA se cherchent une définition. Une chance qu'on est persévérantes et débrouillardes !

- ◆ Élaboration de la planification financière 1999-2000 et tenue de livres du Regroupement. Des états financiers, présentés aux 3 mois à l'ensemble des CALACS membres leur permettent de suivre l'évolution de la situation financière du Regroupement. Des réajustements ont été effectués lorsque nécessaire. Entre les rencontres régulières, le comité de soutien à la gestion assure un suivi plus étroit.

- ◆ Nous avons enfin pu obtenir un permis d'occupation après avoir passé plus de 5h30 au palais de justice un certain mardi soir. Alors nous n'avons plus besoin de déménager. Si nous le faisons, nous pourrions choisir le temps où nous le ferons et les raisons de le faire seront les nôtres!

1.2 Comités internes

Comité d'autofinancement

Le plan d'action 99-00 prévoyait la poursuite des activités pour la réalisation du projet de sensibilisation et d'autofinancement « L'Art geste du cœur ». Le comité d'autofinancement a procédé à l'embauche d'une contractuelle qui s'occuperait du projet justice et autofinancement, et qui mènerait les activités à bien afin que l'événement se tienne comme prévu le 13 février 2000. *L'art geste du cœur* a donné lieu à un super événement. Pour une première année les résultats sont concluants. Le projet sera évalué afin de voir la possibilité de le refaire en février prochain.

Un publipostage a été fait au mois de décembre. Le Regroupement avait par le passé fait annuellement un publipostage, mais avait dû arrêter faute de temps et de ressources pour le faire. Donc nous avons constitué des listes et pour une première année les résultats sont au-delà de nos espérances. Nous pourrions recommencer en décembre prochain en procédant à la mise à jour de ces listes et en ajoutant d'autres donateurs potentiels.

Comité Congrès 2000

Le comité a poursuivi les travaux amorcés l'an passé. Les mini-consultations ont eu lieu à l'automne et la réécriture de la base d'unité incluant les modifications et ajouts ressortis lors des mini-consultations est complétée. La contractuelle, à l'aide de deux centres organisateurs, est à finaliser les préparatifs pour la tenue du congrès en juin 2000. Il y aura 8 caucus sur les sujets qui n'ont pas fait consensus lors des mini-consultations. Le comité congrès sera responsable de la suite des travaux du congrès l'an prochain si des points restent en litige ainsi que pour la réécriture de la version finale de la base d'unité.

1.3 Dossiers particuliers

Statistiques

Un centre membre a procédé à la compilation des statistiques des services offerts par les CALACS du Québec pour l'année 1999-2000. Merci. Encore une fois nous pouvons constater de visu que les filles des CALACS ne chôment pas.

Diffusion des publications

Un autre centre a préparé du matériel en vue de la diffusion d'informations sur ses publications et sur les publications offertes par les CALACS du Québec afin d'en faire la promotion. Nous étions conscientes que l'expertise et l'originalité des pratiques des centres et du Regroupement ou de leurs analyses méritent d'être mieux connus et que la diffusion était insuffisante. Ce travail permettra de combler certaines lacunes. Le travail se poursuivra l'an prochain.

OBJECTIF 2 : MOBILISER DES PERSONNES ET DES GROUPES DANS LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET SUSCITER DES CHANGEMENTS

2.1 Justice

À l'assemblée générale de mai 1998, les membres de la collective ont discuté de l'implication des centres et du Regroupement dans les questions juridiques. Les travailleuses de la permanence réaffirmaient l'importance d'être alimentées régulièrement par les centres sur le vécu des femmes devant le système de justice, autant sur ce qui les conduit à y faire appel qu'à le boycotter, ainsi que sur les attitudes des intervenantEs (police, avocatEs, juges, DPJ, etc.), les changements dans les pratiques, les nouveaux enjeux. Cela a confirmé l'importance pour les centres d'inscrire ces questions dans leur travail avec les femmes qui fréquentent les centres, indépendamment qu'ils offrent un service 24/7, de l'accompagnement à la cour, ou non. Chaque centre s'engageait à nommer un «poteau justice» i.e. une personne affectée plus spécifiquement aux questions de justice dans son centre, qui assurerait la circulation aller-retour des informations, questions, réflexions en provenance ou vers le comité justice. Le travail des poteaux-justice s'est poursuivi cette année avec des tâches clairement nommées dès le début de l'année.

- Resserrer les liens avec les centres sur les questions justice
- Modification d'un questionnaire pour recueillir des infos auprès des femmes, compilation, modifications, revue de presse des médias locaux et nationaux, dossiers de presse, analyse de projets de loi, consultations.
- La révision de la trousse médico-légale et des protocoles d'application
Nous avons été très présentes dans le cadre de cette révision et nous le sommes encore puisqu'elle n'est pas terminée. Un premier comité de travail a d'abord évalué les objectifs de la révision. Par la suite, le comité Justice, en collaboration avec les Centres, a agi comme membre du comité de lecture afin de proposer des améliorations sur le nouveau protocole et les chapitres du guide d'intervention. Cela a permis de proposer plusieurs recommandations de changements qui nous paraissaient indispensables pour le bien-être et le respect des droits des femmes. Nous avons particulièrement insisté sur les enjeux légaux et sociaux liés au dépiage de l'ADN.
- La tenue de dossiers et la confidentialité (3 volets)
 1. Le respect de la confidentialité des informations à l'interne, dans les CALACS. Les CALACS ont eu déjà à plusieurs reprises des discussions sur les modalités à mettre en place à l'intérieur des centres pour garantir un plus grand respect au droit à la confidentialité pour les femmes.
 2. Les demandes d'accès aux dossiers privés des victimes tenus par les CALACS. C'est ce volet qui a été sur la sellette. L'un des CALACS a fait l'objet de deux requêtes en communication des dossiers. Avec le support de tous les autres CALACS, il a contesté ces requêtes et fait des représentations devant la Cour du Québec. Il a obtenu gain de cause en première instance. La contestation de ces requêtes ne sera pas terminée tant que les moyens d'appel de l'accusé ne seront pas épuisés. Le volet des demandes d'accès aux

dossiers des victimes tenus par les CALACS a exigé et exigera d'adopter des positions de principe et des moyens d'action pour améliorer la Loi et son application.

3. La transmission d'informations confidentielles entre organismes (pour assurer la sécurité des victimes). Cette question a déjà fait l'objet d'un groupe de travail interministériel. Le document de travail commenté par le comité justice vous sera transmis pour réaction en cours d'année.

- Décision de la Cour suprême (« Non c'est non ») et réactions du juge Mc Lung : Deux dossiers largement médiatisés eux aussi. Ils ont impliqué de la présence dans les médias de tous genres, de la concertation avec les CALACS des autres provinces et les autres groupes de femmes. Nous pouvons dorénavant compter sur cette jurisprudence, qui réaffirme très clairement le droit des femmes à leur intégrité et leur droit de choisir et de refuser des contacts sexuels.

Affichage d'informations personnelles sur les agresseurs sexuels et filtrage des antécédents. Nous devons nous positionner comme Regroupement sur cette façon de faire.

- Association canadienne des centres contre le viol
Tout au long de l'année deux personnes ont représenté les CALACS du Québec à l'ACCCV. Ces rencontres s'avèrent des lieux de formation, d'information et de concertation très appréciables et pertinents pour atteindre les objectifs que nous visons. Nous avons participé à cinq rencontres dans l'année, un peu partout au Canada, rencontré des femmes de plusieurs groupes différents et discutons régulièrement de stratégies ou d'analyses. Malgré certaines difficultés de départ, les méthodes de travail s'approprient ou s'harmonisent davantage, des alliances se tissent et les dossiers avancent. L'ACCCV est une des dernières organisations pan-canadienne.

2.2 Régionalisation et orientations en matière d'agressions à caractère sexuel

Comité pression :

Le comité a commencé son année avec deux dossiers principaux : les orientations et le développement du réseau des CALACS dans l'ensemble du Québec. Le dossier des orientations traîne en longueur depuis déjà trop longtemps. Ça fait déjà presque deux ans que nous intensifions les pressions auprès du comité interministériel chargé d'y travailler. Diverses lettres et interventions lors des rencontres ont mis les cartes sur table. Nous avons aussi rencontré les responsables du dossier violence des régions régionales pour les sensibiliser aux lenteurs et embûches auxquelles nous faisons face. Nous n'avons toujours pas les orientations malgré plusieurs rencontres avec les ministres. Alors pour la x ième année, les travaux se poursuivent l'an prochain!

En ce qui concerne le développement du réseau des CALACS, nous avons rencontré la ministre Marois pour lui faire nos demandes. Nous avons également profité du fait que les orientations doivent sortir pour demander des sommes pour le développement du réseau. Les centres se sont également penchés sur leurs demandes en région concernant le développement de nouvelles ressources.

Table des Regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

Cette table regroupe près d'une trentaine d'organismes. Ses objectifs premiers concernent les dossiers de la régionalisation et du financement des organismes. Le Regroupement des CALACS

avait décidé dans son plan d'action de 1999-2000 de consacrer la même somme d'énergie que l'an passé car il nous semble pertinent d'y participer activement. La question du financement des regroupements provinciaux reste la priorité à la Table car plusieurs politiciens et fonctionnaires semblaient bien prêts à couper cette «dépense désormais non fondée, à cause de la régionalisation».

Une représentante du Regroupement a été impliquée activement dans les comités stratégies de négociation et le financement des regroupements provinciaux. Rencontres avec des fonctionnaires, dépôt collectif de nos demandes de subvention au MSSS, envois de lettres d'appuis, autant de moyens de nous opposer à ces coupures.

Un nouveau dossier s'est ajouté : la nécessaire concertation avec la Coalition des TROCS. Car comme vous le savez, nous sommes membres de nos regroupements mais également des tables d'organismes communautaires de nos régions. Où est notre principale appartenance et comment faire pour que nos revendications soient bien portées?

2.3 Sensibilisation du public

Campagne de sensibilisation sur la violence faite aux femmes

Le Gouvernement du Québec a décidé d'investir il y a deux ans 1.6 million dans une campagne de sensibilisation sur la violence faite aux femmes (agression sexuelle et violence conjugale). La campagne se déroule sur 3 ans, depuis le printemps 98. Le public cible est composé d'adolescents et d'adolescentes de 13 et 14 ans. Le Regroupement a été impliqué activement dans différents comités, depuis le début des travaux, qui ont mené à la réalisation de messages publicitaires, vidéo-clip, chansons, et feuillets de sensibilisation. La campagne a été officiellement lancée. Les activités vont se poursuivre tout au long de l'année qui vient.

Marche de l'an 2000

Une large coalition de groupes travaille à organiser une marche mondiale des femmes, en l'an 2000, avec pour thème «Lutter contre la pauvreté des femmes et la violence qui leur est faite». Le plan d'action prévoyait une implication du Regroupement. Après avoir participé à l'organisation de la rencontre internationale de l'automne, et à la Foire féministe rattachée à cet événement, la collective du Regroupement a choisi de concentrer son implication au niveau québécois, plutôt qu'international, et sur le sous-comité sur la violence. Celui-ci a été formé afin de préparer des propositions de revendications touchant la violence faite aux femmes, au niveau provincial. Nous avons participé à l'élaboration des propositions, à la consultation de nos membres et aux séances de travail préparatoires aux rencontres de la Coalition québécoise. Les revendications sur les deux thèmes ont été discutées et adoptées par la Coalition québécoise, en bonne partie.

Demandes du public

Tout au long de l'année le Regroupement des CALACS s'emploie à répondre aux nombreuses demandes d'informations relatives à la problématique des agressions à caractère sexuel. Nous essayons de mieux utiliser les services du Centre de documentation en éducation populaire et condition féminine, d'y référer les individus qui cherchent des informations, pour concentrer nos forces pour répondre aux demandes susceptibles de répondre à plus de gens à la fois : médias, écoles, etc.

Journée d'action contre la violence faite aux femmes

Comme à chaque année, le troisième vendredi de septembre est le rendez-vous annuel de milliers de femmes. En septembre 1999 des activités se sont encore organisées dans toutes les régions du Québec. Des dizaines de groupes de femmes, groupes communautaires, syndicats, établissements du réseau des affaires sociales s'impliquent. Au niveau provincial, nous répondons surtout aux demandes d'information, faisons l'inventaire des activités des CALACS et la promotion des activités organisées par les centres. Un article de fond portant sur des priorités justice a été rédigé et les CALACS et le Regroupement l'ont acheminé dans tous les médias nationaux et locaux pour parution.

Dans l'année qui vient (septembre 2000) les activités locales et provinciales de la journée d'action feront également la promotion des revendications provinciales sur la violence faite aux femmes portées par la marche de l'an 2000.

OBJECTIF 3: APPARTENANCE ET SOLIDARITÉ AVEC LE MOUVEMENT FÉMINISTE ET LE MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE

Groupe des 13

Il s'agit d'une coalition informelle des principaux regroupements nationaux de femmes. Le Regroupement des CALACS a participé à 6 rencontres cette année. Le but de ces rencontres est de favoriser l'échange d'information et la concertation sur des préoccupations communes. Voici quelques-uns des dossiers abordés cette année : les changements dans les programmes de financement de nos groupes (SACA, PPF), une politique de reconnaissance de notre travail, les impacts de la régionalisation en lien avec nos membres et les tables régionales de groupes de femmes, la marche de l'an 2000, le traitement des victimes dans le système judiciaire, etc.

Table des organismes en éducation populaire

Cette table a été mise sur pied afin de regrouper les organismes offrant des services d'éducation populaire dans le but de travailler à la reconnaissance de l'importance de leur travail et de ce fait obtenir un meilleur financement des activités d'éducation populaire par le ministère de l'Éducation. Le Regroupement a maintenu des contacts étroits avec l'organisme tout au cours de l'année.

Autres collaborations

Le Regroupement a également maintenu son membership dans les organismes suivants: FFQ, Relais-femmes, CRI-VIFF, Plaidoyer-Victimes, Association des femmes et du droit. Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes.